Routes

ça dérape à la Direction des Routes

#CD08



Une fois de plus, nous soulevons ces problèmes récurrents qui gâchent la vie du personnel du Conseil Départemental et le bon fonctionnement de celui-ci.

Depuis quelques temps, certain(e)s cadres du conseil Départemental prennent beaucoup de liberté, et cela n’est

pas lié à une gestion plus souple en période de confinement.

Après un directeur des routes qui se pensait au-dessus des règles de la collectivité, ce sont maintenant les cadres intermédiaires qui jouent aux apprentis despotes.

Trop souvent, nous avons dénoncé les abus de pouvoir de plusieurs encadrants, (souvent les mêmes noms qui reviennent…). A chaque fois, la Direction minimise: vous exagérez ! Ce n'est pas si grave, l'agent est trop sensible…et pourtant !!!

Depuis quelques temps, certain(e)s cadres du conseil Départemental prennent beaucoup de liberté, et cela n'est pas lié à une gestion plus souple en période de confinement.

Après un directeur des routes qui se pensait au-dessus des règles de la collectivité, ce sont maintenant les cadres intermédiaires qui jouent aux apprentis despotes.

Trop souvent, nous avons dénoncé les abus de pouvoir de plusieurs encadrants, (souvent les mêmes noms qui reviennent…). A chaque fois, la Direction minimise: vous exagérez ! Ce n'est pas si grave, l'agent est trop sensible…et pourtant !!!
Le Président et Le DGSD ont devoir sanctionner toutes ces dérivent et leurs auteurs, qui pratiquent encore le management par la terreur imposant la peur dans leur équipe. La peur empêche la prise d'initiative, bride l'intelligence, casse l'esprit de cohésion et d'équipe, et au final nuit au service public.

Les conséquences de cette méthode brutale de management entraînent une rotation importante du personnel, des arrêts de travail, des demandes de mutation, des démissions voire des violences physiques.

Nous vous laissons imaginer le désarroi des contractuels qui subissent de telles pressions, l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de leurs têtes !

Le respect des agents et du droit du travail ne sont pas optionnels et doivent être appliqués dans notre collectivité….

Une fois de plus, nous soulevons ces problèmes récurrents qui gâchent la vie du personnel du Conseil Départemental et le bon fonctionnement de celui-ci.

Il est temps d'agir Monsieur le Président.

Le Directeur Général est venu à la rencontre des agents avant la période de confinement, il a pu entendre en partie le mal-être dans certains services : il faut passer aux actes et prendre les dispositions rapides.